

La taxe d'apprentissage, qui paye et combien ?

Zui paye ?

- Les entreprises artisanales, commerciales, industrielles ou de services**
 - ⇒ Sauf cas particuliers, pas les collectivités publiques, les associations, les professions libérales...
- Imposées à l'impôt sur le revenu dans la catégorie BIC ou à l'impôt sur les sociétés (IS)**
 - ⇒ Pas les professions imposées dans les catégories BNC (professions libérales) et BA (agriculteurs)
 - ⇒ Les activités libérales ou agricoles lorsqu'elles sont en société imposée à l'IS, les associations fiscalisées, en cas d'activité mixte partiellement assujettie en catégorie BIC ou à l'IS...
- Ayant leur siège social ou un établissement sur le territoire national**

Combien ?

- Taxe brute = 0,68 % de la masse salariale brute**
 - ⇒ La masse salariale brute est majorée de 11,5 % pour les salariés adhérant à une caisse de congés intempéries et de 10 % pour les salariés adhérents à une caisse spectacle
 - ⇒ Des taux spécifiques pour les salaires versés en Alsace-Moselle
- Entreprises de 250 salariés et plus : une contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA) à verser si l'effectif alternants est inférieur à 5 % de l'effectif total**
- Mais des possibilités d'exonération totale ou partielle**
 - ⇒ Exonération totale si la masse salariale est inférieure à 6 fois le SMIC et en présence d'apprenti(s)
 - ⇒ Déduction (plafonnée à 3 % de la taxe) en présence de stagiaire, à hauteur de 25 € par jour de présence pour les stagiaires en formation jusqu'à Bac+2 et à 36 € par jour pour les Bac+3 et +
 - ⇒ Déduction (plafonnée) des dons en nature effectués à un établissement (sous conditions)
 - ⇒ Déduction d'un bonus CSA (entreprises de 250 salariés et +) si le seuil d'alternants est supérieur à 5 % de l'effectif total, déductible sur la part «Hors Quota» et dans la limite du disponible

Une question ? Contactez-nous !

OCTAO

TSA 80086 - 31701 Blagnac Cedex

0 800 300 850 Service & appel gratuits

contact@octaoccitanie.fr

www.octaoccitanie.fr

OCTAO
Collecteur de valeurs

